

RECHERCHE : RESPONSABLE SECTEUR JEUNESSE 11-25 ANS

Le.la Responsable est capable de concevoir et de mettre en œuvre le projet jeunesse et son évaluation, en cohérence et pertinence avec le projet d'animation globale du centre social AGATE-ACSRV.

LIEU D'EXERCICE Centre Socioculturel Agate - Escaupont

DATE D'EMBAUCHE 02 février 2023

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE Directeur d'Équipement



Responsable Secteur Jeunesse

TYPE DE CONTRAT CDI – 35 heures

INDICE DE REMUNERATION 438 à 471 (de 2 098.75 à 2 256.87€ mensuel brut)

CONVENTION COLLECTIVE ALISFA

DIPLOMES REQUIS Niveau III correspondant aux diplômes requis par les financeurs : DE Éducateur(trice) Spécialisé(e), DEJEPS, DUT carrières sociales...

EXPERIENCES SOUHAITEES En milieu associatif - expérience auprès du public concerné.

COMPETENCES REQUISES :

- Savoir diagnostiquer les attentes et les besoins du public et analyser les situations pour rendre le projet jeunesse pertinent et cohérent avec le projet d'animation globale.
- Connaître les règles de sécurité dans l'encadrement de groupes.
- Savoir animer un groupe de jeunes et manager une petite équipe avec bienveillance et exigence.
- Savoir développer, animer et coordonner les partenariats locaux.
- Accompagner les initiatives des jeunes en engageant leurs responsabilités et leur autonomie.
- Savoir analyser les situations et avoir de bonnes capacités rédactionnelles

- Savoir mettre en œuvre une démarche participative au-delà de l'enceinte du centre social.
- Savoir travailler en réseau tant à l'interne qu'à l'externe.

Les compétences en lien avec le projet social :

- Encourager les dynamiques collectives et intergénérationnelles.
- Développer des actions à vocation socio-éducative autour de la citoyenneté et de la co-éducation.
- Développer des projets et actions en lien avec l'outil numérique et prévenir de ses limites.
- Développer des projets propres au territoire (lutte contre l'isolement, prévention et maintien du lien social, accompagnement des publics repérés comme fragiles.
- Développer des projets d'insertion professionnelle en lien avec le pôle insertion.

MISSIONS SPÉCIFIQUES :

- ❖ Être responsable du projet jeunesse, de son animation et de son évaluation
- ❖ Assurer une animation de pédagogie de projet qui vise à l'autonomie et aux responsabilités des jeunes au-delà du simple ALSH.
- ❖ Être responsable de l'accompagnement individuel et collectif des Jeunes de 16 à 25 ans, dans l'acquisition de leur autonomie sociale et professionnelle.
- ❖ Assurer une orientation et une construction des parcours de vie.
- ❖ Veiller à mettre en place, en lien avec la direction du centre social les partenariats nécessaires à l'élaboration du projet
- ❖ Travailler en transversalité avec les secteurs du centre social et les acteurs locaux et notamment l'Éducation Nationale
- ❖ Gérer le budget du secteur en lien avec la direction.
- ❖ Assurer le rendu de dossiers de financement, dossiers de projet, de synthèse, rapports d'activités
- ❖ Assurer la sécurité des jeunes dans les activités proposées.



Au quotidien :

- Le ou la responsable jeunesse élabore et met en œuvre, anime et suit les actions individuelles et collectives inscrites au projet jeunesse.
- Elle ou il est le garant de la sécurité du public dans le cadre de la législation établie par jeunesse et Sport.
- Il ou elle organise matériellement les activités qu'il ou elle encadre ou non.
- Elle ou il prépare les plannings prévisionnels d'activités de son secteur ou celles définies comme transversales.
- Il ou elle accompagne/encadre le public de manière individuelle et collective.
- Elle ou il réalise les formalités administratives et financières liées à la gestion des activités du secteur.
- Il ou elle communique en direction des partenaires et des acteurs locaux, met en place des actions hors les murs.

Lors des entretiens, un écrit sera demandé.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser par voie hiérarchique à Mr LEMOINE Benjamin – Directeur Général de l'ACSRV – 34 Avenue de Condé 59300 VALENCIENNES.

Ou via l'adresse mail : rhsiege@acsrv.org avant le 25 janvier 2023.